

RÈGLEMENT 2021/2022 – Affiche ton français ! Thème : Destination Sénégal



Adapté de l'affiche gagnante du 1^{er} prix du concours 2020/2021

ARTICLE 1

L'Association Portugaise des Professeurs de Français, à l'occasion de son XXIX^e Congrès, organise un concours d'affiches sur le thème **Affiche ton français !** destiné aux élèves de français des établissements d'enseignement publics et privés.

ARTICLE 2

Le concours a pour objectif la promotion de l'apprentissage de la langue française et des cultures francophones dans les parcours scolaires. Les projets sélectionnés seront exposés lors du Congrès et pourront être utilisés par l'APPF en format affiche, bandeau sur le site Internet ou autre support pour de futures campagnes.

ARTICLE 3

Le concours est ouvert à la rentrée 2021/2022 et l'inscription au concours sera mise à disposition sur le site de l'APPF à travers le [formulaire](#). Celle-ci devra parvenir à l'APPF jusqu'au **23 décembre 2021**.

ARTICLE 4

Les affiches devront être élaborées par des groupes de 3 élèves maximum. Chaque établissement scolaire devra effectuer une sélection et ne pourra envoyer que **trois affiches au maximum**.

ARTICLE 5

Les projets présentés devront répondre aux critères de composition d'une affiche. Toute œuvre devra obligatoirement

1. contenir :

- des images créées ou libres de droits d'auteur
- un slogan promouvant l'apprentissage du français
- le nom de l'association et son logo qui sera mis à disposition sur le site de l'APPF.

2. respecter le thème « Destination Sénégal ».

Toute œuvre doit être réalisée et envoyée à l'APPF en format numérique (fichier JPG, JPEG, PNG).

Les projets devront être envoyés avant le **11 janvier 2022** par le biais du [formulaire](#).

ARTICLE 6

Les projets seront diffusés sur les réseaux sociaux de l'APPF à partir du **17 janvier 2022**. Les dix projets les plus likés à la date du **21 janvier minuit** seront votés par les participants au Congrès qui se tiendra en **janvier 2022**. Les participants et invités au congrès voteront pour les trois meilleures affiches. La divulgation des résultats se fera lors de la clôture du congrès et seront aussi communiqués sur les réseaux sociaux et bulletin d'info APPF. Les prix seront envoyés par la poste.

ARTICLE 7

Les professeurs et les élèves ayant participé à l'élaboration des meilleures affiches recevront les prix suivants :

Professeurs et élèves

- 1^{er} à déterminer par l'Ambassade du Sénégal
- 2^{ème} à déterminer par l'Ambassade de la France
- 3^{ème} à déterminer par l'APPF

Les prix attribués aux élèves et aux professeurs sont intransmissibles.

Les prix seront envoyés au professeur responsable par la poste.

ARTICLE 8

Une exposition d'affiches sélectionnées aura lieu lors de la programmation officielle de la **Fête de la Francophonie 2022**.

ARTICLE 9

Tout professeur des élèves participant au concours et qui respecte le règlement présent bénéficiera d'un bon de réduction de **10 euros** sur les frais d'inscription à un événement (formation ou Congrès) APPF postérieur au Congrès 2022 pendant l'année **2022**. Cette inscription n'inclut pas le crédit de formation. Cette réduction n'est pas transmissible à d'autres professeurs.

ARTICLE 10

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

